

COMPTE RENDU

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du CD57 du 17 septembre 2017

Salle Polyvalente à ENCHENBERG - 10h30

Associations présentes ou représentées :

FAULQUEMONT ESC - HAGONDANGE ES - L'HÔPITAL PPC - MANOM JS - MONTIGNY LES METZ TT - NEUFGRANGE - OBERGAILBACH UP - SAINT AVOLD CTT - SARREGUEMINES AS - THIONVILLE TT - FORBACH USTT - WILLERWALD AS - SPICHEREN CSN - VOLMUNSTER FJ - FREYMING ST MAURICE CCL - MORSBACH SARRE ET MOSELLE - AMNEVILLE TT - TERVILLE OCTT - ILLANGE USTT - CLOUANGE TT - SCHOENECK TT - MAIZIERES LES METZ TT - SARREBOURG TT - HAYANGE USTHTT - PETIT REDERCHING TT - ROUHLING CTT - STE MARIE AUX CHENES ASPTT - BINING SL - ST JEAN KOURTZERODE LJ - KNUTANGE-NILVANGE TT - VERGAVILLE FR - ST JEAN ROHRBACH ALPR - KONACKER HAYANGE SL - MOULINS LES METZ FC - BERTRANGE DISTROFF TT - METZ GRANGE AUX BOIS AS - HUNDLING CPH - VITTERSBOURG - METZ TT - CREUTZWALD TT - REMILLY TT - PHALSBOURG TT - ST JULIEN LES METZ TT

Associations absentes :

CREUTZWALD EP - BASSE HAM ALPA - VIC SUR SEILLE EP - AUDUN LE TICHE JSA - BEHREN LES FORBACH TT - SCHMITTVILLER ATT- MARANGE SILVANGE PPC - ROUSSY LE VILLAGE TT - FAREBERSVILLER GR - SIERCK SLPTT

Soit 43 clubs présents ou représentés sur 57, et 161 voix sur 186

En ouverture de cette assemblée, la Présidente Françoise NOMINE présente l'ordre du jour détaillé de cette Assemblée Générale Ordinaire.

Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 04/09/2016

La Présidente demande si le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale, paru dans le Pongiste Mosellan HS n°4, soulève des observations. Aucune observation n'étant portée, ce procès-verbal est adopté par vote à l'unanimité, à main levée.

Allocution de la Présidente

*Mesdames et Messieurs les représentants des clubs mosellans,
Mesdames et Messieurs les Membres du Comité Directeur Départemental,
Mesdames et Messieurs les représentants de nos partenaires institutionnels et sportifs,
Mesdames et Messieurs,
Chers Amis Sportifs,*

Permettez-moi de vous souhaiter la bienvenue pour cette deuxième Assemblée Générale de notre Olympiade.

Mes premiers remerciements vont à nos hôtes de ce jour, le club de Petit-Réderching et toute l'équipe du président ainsi que la municipalité de Enchenberg, pour la mise à disposition des locaux et du matériel nécessaire au bon déroulement de cette Assemblée générale.

Remerciements également pour les représentants des collectivités et du mouvement sportif qui nous font l'amitié d'être présents à nos côtés :

-
-
-
-

Je souhaite par ailleurs excuser les absences de :

-
-
-

Les évènements marquants de cette saison 2016-2017 vous ont été présentés dans le rapport d'activité paru dans notre Pongiste HS 4, et je voudrais juste revenir sur les plus importants :

- Au niveau individuel, rappelons la médaille d'or par équipe acquise par Stéphane MOLLIEUS de Moulins les Metz Handisport lors des Jeux Olympiques de Rio en septembre dernier et la médaille d'argent lors des championnats du monde. Nos athlètes Handisport et Sport Adapté ont d'ailleurs trusté de nombreux podiums cette année et de nouveaux pongistes ont brillé au niveau national et international. Certains intègrent l'équipe de France, d'autres n'en sont plus si loin, signe du travail remarquable effectué par ces athlètes dans leur clubs respectifs et au sein de la section Handisport de Moulins les Metz. Parmi eux, je citerai Alan PAPIERER, Romaric VINCHON, Grégory HAEHNEL, Laurent GOLLNISCH, pongistes bien connus des joueurs mosellans puisqu'ils évoluent également en championnat FFTT.

- Enorme performance pour Pauline CHASSELIN, vice-championne de France en individuel et médaillée de bronze en double dames, associée à Emilie JAFFEUX, lors des Championnats de France Séniors. En catégorie juniors, belle médaille de bronze du duo messin, Victor DEVILLE et Esteban DORR et deux titres pour Francis FARRONI en

double V3 et double mixte V3 lors des championnats de France Vétérans.

- Félicitations également à l'équipe de St Avold, médaillée d'argent lors de la coupe nationale vétérans. Ces podiums internationaux et nationaux ne nous font pas oublier tous les titres régionaux et départementaux dont nous nous sommes fait l'écho dans le rapport d'activités de la saison.

- Par équipe, nos félicitations iront tout d'abord à la formation féminine de METZ TT qui, après une saison remarquable à tous points de vue, remporte pour la troisième fois consécutive le Championnat de PRO A mais qui surtout nous aura offert un magnifique spectacle lors de ses confrontations en Coupe d'Europe, stoppée en quart de finale par la redoutable équipe de Linz. Autre satisfaction pour ce club, le maintien de l'équipe masculine en PRO B et la relève assurée par quatre autres équipes évoluant en N1, N2 et N3 messieurs, N3 dames. D'autres clubs mosellans sont également à féliciter pour leur brillant parcours en Championnat national : MANOM et SARREBOURG en N2 messieurs, FORBACH et SARREBOURG en N3 messieurs ainsi que les féminines de l'entente MAIZIERES-THIONVILLE en N3 dames. Au niveau pré-national, six équipes mosellanes ont disputé ce championnat : FAULQUEMONT, FORBACH, MANOM, METZ, Ste MARIE aux CHÊNES et SPICHEREN. 93 équipes ont participé au championnat régional et 209 au niveau départemental.

- Je rappellerai également quelques faits marquants de la saison écoulée, à savoir tout d'abord, l'étape du Circuit Mondial Juniors au complexe St Symphorien du 16 au 21 février 2017, étape pour laquelle le trio d'organisateur, Metz TT, Ligue du Grand Est et Comité Départemental de la Moselle ont su oeuvrer pour offrir une compétition de grande qualité aux pays participants. Ensuite, je ne saurai oublier les nombreuses nouvelles animations mises en place par le Comité Directeur et les clubs mosellans pour promouvoir notre discipline : C'est ainsi que vous avez pu découvrir le Dark Ping à MAIZIERES les METZ et MORSBACH ou assister à la tentative de record du plus long échange à FORBACH dans le cadre du partenariat local avec le Téléthon, association qui a récompensé au niveau national cette année le club d'ILLANGE pour son implication sans faille depuis 21 ans à cette grande cause. Beaucoup d'entre nous ont participé à la semaine « SENTEZ VOUS SPORT » que ce soit dans nos clubs ou lors du rassemblement départemental à Amnéville sous l'égide du CDOS, au WALYPING TOUR en août en collaboration avec le club de MAIZIERES et la LGETT, ... Beaucoup de clubs mosellans ont également joué un rôle très important dans le développement et la promotion de notre sport en organisant des manifestations d'envergure ou qui ont contribué à faire connaître notre discipline à travers des actions en milieu scolaire, lors de tournois promotionnels ou de sorties sur les grands événements. Merci à tous car c'est une grande satisfaction pour le Comité Directeur de pouvoir s'appuyer sur les dirigeants et bénévoles de nos clubs afin de poursuivre nos efforts.

- Toutes ces actions visant à promouvoir notre sport ne seraient possible sans le soutien sans faille de nos partenaires institutionnels que sont Le Conseil Départemental, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, Le Comité Départemental Olympique et Sportif, la Ligue du Grand Est et les municipalités. Je n'oublierai pas non plus nos partenaires privilégiés, la Société Wack Sport, le Crédit Mutuel et surtout le Républicain Lorrain pour les nombreux articles parus cette saison. Soyez en tous ici remerciés.

- Les principales nouveautés pour cette saison sportive sont liées à la fusion des trois anciennes régions d'Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine pour former la Ligue du Grand Est. Cette réforme territoriale doit être source de développement de notre discipline et permettre une refonte des différents championnats. Si nous avons formulé des inquiétudes certaines lors des premiers échanges entre cette entité et les 10 comités départementaux qui la composent, la LGETT par la voix de son président Pierre Blanchard a su nous rassurer au cours du colloque de zone qui s'est tenu dernièrement à Schiltigheim. C'est pourquoi le Comité de Moselle s'est associé à d'autres comités départementaux et la LGETT pour envisager une refonte du championnat par équipes au niveau des départements, dès la saison 2018-2019. Cette concertation étroite permettra de regrouper au sein d'une même poule, des équipes de départements limitrophes comme c'est le cas pour le championnat régional dès cette saison. D'autres compétitions n'existent plus au niveau régional, comme par exemple la Coupe de Lorraine, et le Comité de Moselle réfléchit actuellement à proposer une compétition parallèle aux coupes de Moselle et Mirabelle pour des équipes de niveau supérieur.

- Le développement et la promotion de notre discipline tiennent une place très importante au sein du Comité Départemental. Le nombre de licenciés traditionnels est certes en légère augmentation mais nous subissons une baisse sensible des licenciés promotionnels. Le Comité Directeur, toujours aidé en cela par nos partenaires institutionnels, poursuit également ses efforts pour accompagner les clubs éligibles par le biais de bourses d'aide ou de dotations en matériel grâce aux actions engagées par la Commission Départementale de Développement.

Cette saison aura vu l'avènement du Label Développement qui remplace le Progress'club. Contrairement à son prédécesseur qui était majoritairement orienté sur les aspects sportifs, le Label Développement permettra aux clubs de valoriser leurs actions en direction de tous les publics et tous les types de pratique. Grâce à un barème progressif et aménagé en fonction du nombre de licenciés, le dispositif sera accessible à tous les clubs et permettra à tous de s'inscrire dans une dynamique de progression, saison après saison. Les premiers labels seront décernés en fin d'AG et nous espérons que les clubs mosellans seront de plus en plus nombreux à s'inscrire dans cette démarche. Je terminerai cette allocution en adressant mes remerciements aux membres du Comité Directeur qui

œuvrent à mes côtés toute l'année, mais surtout à Stéphane Lamirand, notre responsable associatif pour son implication, sa disponibilité et son engagement sans faille.

Merci de votre attention,

Françoise NOMINE

Rapport Moral du Secrétaire Général

Bonjour à toutes et à tous,

Comme traditionnellement, je vais vous dresser le rapport moral de la saison écoulée.

En cette deuxième saison de l'olympiade, le nombre de licenciés connaît une baisse significative, avec 3624 licences contre 3825 la saison passée. Cette baisse est toutefois à relativiser car elle ne concerne que les licences promotionnelles (-208). Nous connaissons en effet une légère hausse sur les licences traditionnelles (+7).

La répartition par tranche d'âge a légèrement évolué : les licences jeunes ne représentent plus que 54,83% des licences contre plus de 58% l'année dernière.

Le nombre et la proportion de licenciées féminines est en légère baisse (25,14%, soit environ 2 points de moins et surtout 100 licenciées féminines en moins). La Moselle reste cependant toujours un des départements où ce chiffre est le plus élevé (moyenne nationale 15,7%).

Le nombre de clubs est stable par rapport à la saison 2015/2016, à savoir 57. A noter la création de trois associations la saison dernière : Phalsbourg TT, St Julien lès Metz TT et Sierck SLPTT.

Le paysage des clubs mosellans est globalement stable par rapport à la saison dernière. Trois clubs sont au-dessus de la barre des 300 licenciés : Amnéville (386), Metz TT (379) et Maizières-lès-Metz TT (311). Deux autres associations conservent plus de 200 licenciés, Faulquemont (226) et Forbach (209). Une association possède entre 150 et 200 licenciés : Thionville (177). Enfin trois associations sont au-dessus des 100 licenciés : Manom (122) et les deux clubs qui ont connu les plus fortes hausses, respectivement Montigny (125, +35 licences), et Petit-Réderching (104, +40 licences).

Au rayon des hausses, soulignons celles de Roussy le Village (+36%), de Bertrange-Distroff (+32%) et de Freyming St Maurice (+32%).

Pour terminer, je vous souhaite à toutes et à tous une excellente saison, et vous remercie de votre attention.

Richard VIBERT

Présentation des candidats aux élections complémentaires

Une personne a adressé leur candidature, elle se présente dans l'ordre alphabétique partant de la lettre Z, selon le tirage au sort réalisé.

Il s'agit d'Arnaud RONDU

Elections complémentaires au Comité Directeur

La Présidente Françoise NOMINE désigne Jacques BARRILLON comme président du bureau de vote et Christine EGLOFF comme scrutateur.

Il est procédé au vote à bulletin secret.

Pendant le dépouillement, l'Assemblée Générale se poursuit.

Rapport Financier - Rapport des commissaires aux comptes

Le rapport financier présenté dans le Pongiste Mosellan Hors-Série N°4 est commenté par la Trésorière Générale, Anneline GREVIN.

Le compte d'exploitation 2016-2017, avec manifestations exceptionnelles, arrêté au 30/06/2017 montre 74 785,86€ de produits, 73 387,03€ de charges et indique donc un bénéfice de 1 398,83€.

Anneline GREVIN donne ensuite des détails sur les différents secteurs à l'aide de tableaux et de graphiques, et passe ensuite aux manifestations exceptionnelles co-organisées par le CD57, à savoir les GJC 2016.

Le compte de résultat des Internationaux de France révèle des charges à hauteur de 0,00 € et des produits à hauteur de 280,83€, soit un résultat excédentaire de 280,83€.

La Trésorière détaille alors le compte d'exploitation 2016/2017 hors manifestations exceptionnelles, qui s'établit à 73 387,03€ en charges et 74 504,93€ en produits, dégagant donc un bénéfice de 1 117,90€.

Anneline GREVIN présente ensuite le bilan du CD57, au 30/06/2017, qui s'équilibre à 161 272,18€.

Elle insiste sur le fait que le budget est sensiblement inférieures aux prévisions malgré l'augmentation des dépenses de développement et l'achat de matériel sportif

L'évolution des charges est bien maîtrisée, d'où un léger excédent.

Jacques BARRILLON, réviseur aux comptes, lit le rapport établi avec Jean-Luc SOBCZAK, donnant quitus sur la régularité de la tenue de la comptabilité.

Aucunes questions ou objections n'étant soumise, la Présidente demande son approbation.

Les documents financiers de l'exercice 2016-2017 sont adoptés à l'unanimité à main levée, de même que l'affectation du résultat.

Rapport Financier - Budget prévisionnel 2017-2018

La Trésorière, Anneline GREVIN, présente le budget prévisionnel de l'exercice 2017-2018, en comparaison avec les prévisions et les réalisations de la saison précédente.

Ce budget prévisionnel s'élève à 73 235 € traduit une volonté du CD57TT de continuer à maîtriser son budget. Le budget prévisionnel est en adéquation avec les chiffres de la saison passée et en accord avec les annonces faites aux partenaires institutionnels. Il symbolise la volonté affichée de pérenniser les postes professionnels mais également le budget attribué aux actions de développement et à des aides de Haut-Niveau.

Après vote à main levée, le budget prévisionnel 2017-2018 est adopté à l'unanimité.

Rapport d'Activités 2014/2015

Le Rapport d'Activités de la saison 2016-2017 est paru dans le Pongiste Mosellan Hors-Série n° 4.

La Présidente Françoise NOMINE propose de ne pas revenir plus en détail sur ce rapport puisque celui-ci a été publié dans son intégralité dans le dernier Pongiste Mosellan et repris en grande partie dans son allocution.

Ce rapport ne soulève aucune observation.

Proclamation des résultats aux élections

Le président du bureau de vote Jacques BARRILLON apporte à la Présidente du CD57, Françoise NOMINE, le résultat des élections : sur les 161 voix, 157 se sont exprimées.

Le candidat présenté est élu avec le nombre de voix suivant :

RONDU Arnaud	149
--------------	-----

La Présidente, Françoise NOMINE, adresse ses félicitations au nouvel élu.

Intervention du Président de la Commission Sportive Départementale

En l'absence du Président de la CSD, Thierry CONSTANTIN, c'est Stéphane LAMIRAND, le responsable associatif qui lit le rapport de la Commission Sportive :

En ce début de saison 2017/2018, permettez-moi de faire le point sur plusieurs nouveautés concernant le sportif :

- Pour ce qui est du Critérium Fédéral, suite à une demande du Comité Directeur du CD57TT, la LGETT autorise les féminines à participer à l'échelon départemental avec les masculins. Cela s'applique pour toutes les catégories. A leur demande, il sera possible d'accéder à l'échelon féminin régional, mais avec impossibilité de revenir ensuite à l'échelon départemental, pour la saison en cours.

- Pour ce qui est des Finales par Classement, les benjamins et minimes sont désormais autorisés à participer à cette compétition.

- Pour ce qui est du championnat par équipes, pas de grandes nouveautés, mais je me permets quelques rappels : Les benjamins sont autorisés à participer mais pas les poussins.

L'envoi des feuilles de match reste obligatoire, quel que soit le résultat de la rencontre. Cet envoi peut se faire soit via le GIRPE, soit par mail, soit par la poste.

En cas de difficulté ponctuelle pour disputer une rencontre le jour prévu, n'hésitez surtout pas à solliciter le club adverse pour avancer ou reculer la date de la rencontre. Merci également d'informer le CD pour toute modification de date ou de lieu.

Attention aux règles de brûlage et principalement pour la deuxième journée lors de laquelle il y a encore quelques erreurs. Je vous invite à vérifier le point de règlement correspondant dans les règlements sportifs.

Enfin, les inscriptions pour la D3 sont possibles jusqu'à ce mercredi 20 septembre, après quoi il ne sera plus possible de s'inscrire.

Concernant les différentes organisations départementales, vous trouverez dans vos enveloppes, le calendrier complet de la saison avec pour chaque compétition, la date et le club organisateur. Le lieu exact sera communiqué sur la convocation propre à chaque compétition.

N'hésitez pas à afficher ce document dans vos salles, pour permettre à l'ensemble de vos joueurs d'en prendre connaissance.

Enfin je rappelle, que comme l'année dernière, toutes les compétitions départementales se joueront en balle celluloïd. Pour le championnat par équipes, chaque club pourra utiliser le type de balle de son choix.

Intervention du Responsable Associatif

Le Responsable Associatif du CD57, Stéphane LAMIRAND, intervient sur plusieurs points :

Administratif

- Signature d'un nouveau partenariat avec Dauphin, revendeur Butterfly. Le Comité se propose de centraliser les commandes des clubs et leur faire ainsi profiter d'une réduction de 10%. Toutes les informations et les bons de commandes sont disponibles sur le site internet.

- Rappel des règles concernant le certificat médical et le questionnaire individuel.

- Information concernant le choix des balles au niveau départemental. Toutes les compétitions CD57 se disputeront avec des balles celluloïd. Pour le championnat par équipes, le choix est laissé à l'appréciation de l'équipe qui reçoit.

- Possibilité d'organiser des formations GIRPE pour les clubs qui le désire.

- Présentation, en avant-première, du nouveau Logo CD57TT qui sera dévoilé dans les prochaines semaines.

Promotion

Stéphane LAMIRAND rappelle que le club de Metz TT est une vitrine exceptionnelle pour le Tennis de Table en Moselle et il invite les clubs présents à venir aux prochaines rencontres de Championnat mais également de Coupe d'Europe. Des cartes d'abonnements ont été distribuées à chacun des clubs et ceux qui en souhaiteraient plus sont invités à se rapprocher du responsable associatif.

Une information est également faite concernant la Fête du Sport 2017 qui aura lieu à Metz le samedi 30 septembre et le dimanche 1^{er} octobre. Le Tennis de Table occupera un stand dans la salle spécifique de Metz TT.

Développement

Stéphane LAMIRAND débute cette thématique par les nouvelles pratiques développées par le CD57TT, à savoir l'Ultimate Ping et le Dark Ping. Pour la première, un projet d'un championnat de Moselle d'Ultimate Ping est à l'étude. Pour la deuxième, il est précisé que le Comité a investi dans le matériel spécifique et propose de le mettre à disposition des clubs qui en ferait la demande.

Développement toujours, avec le Championnat Loisirs, lancé l'année dernière et qui sera reconduit cette saison. Une campagne d'inscription aura lieu dans les prochains jours, pour un début de championnat fin octobre.

Au niveau des stages et formations, aucun changement pour la saison à venir. Une formation AF est prévue à Maizières du 23 au 26 octobre 2017. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire via le site de la LGETT.

Enfin Stéphane LAMIRAND présente la nouvelle formule des Challenges Jeunes. Suite à l'arrêt du Grand Prix des Jeunes à l'échelon régional, le CD57TT souhaite utiliser cette compétition pour offrir aux joueurs et joueuses débutants, un espace de pratique adapté et ludique. L'objectif étant de fidéliser ces licenciés pour en faire les compétiteurs de demain. On restera sur un système de 4 regroupements, avec pour chaque date, deux sites de compétition (pour réduire les déplacements des accompagnateurs). Sur la formule sportive, là encore, deux modules seront proposés : un espace initiation/découverte pour les grands débutants, autour d'ateliers, et de l'autre côté un espace « tournoi », avec la mise en place de rencontres sous la forme de relais à l'italienne par équipes de deux en benjamins ou de trois en minimes et cadets.

Questions diverses

Aucune question n'est parvenue au siège du Comité Départemental. La Présidente, Françoise NOMINE, interroge l'assemblée, et Pierre KRUTTEN prend la parole pour interroger Pierre BLANCHARD, le Président de la Ligue du Grand-Est, au sujet de l'obligation de jouer avec des balles plastiques en championnat régional. S'en suit un échange autour de cette décision et plusieurs personnes interviennent, notamment Patrick BAYARD qui souhaite rassurer les dirigeants de clubs quant à l'amélioration de la qualité des balles plastiques, notamment celles proposées par Butterfly.

Il est de plus convenu que le CD57TT sollicite Dauphin pour prolonger la promotion proposée au mois d'août. Les clubs intéressés sont invités à se manifester rapidement.

Remise des récompenses

Les récompenses aux lauréats du nouveau Label Développement et différents vainqueurs des compétitions par équipes de la saison passée sont remises aux récipiendaires par Pierre BLANCHARD, Président de la Ligue du Grand-Est de Tennis de Table, Denis OMLOR, Vice-Président Délégué du Comité Départemental de la Moselle, Christophe PORTE, Vice-Président du Comité Départemental de la Moselle, en charge du Développement et Françoise NOMINE, Présidente du Comité Départemental de la Moselle :

Les lauréats du Label Développement sont :

Echelon 1 * : Hagondange ES, AS TT Morsbach, Neufgrange et Ste Marie aux Chênes ASP TT

Echelon 2 * : Manom JS, Montigny lès Metz TT, Terville-Florange OC TT et Thionville TT

Echelon 3 * : Maizières-lès-Metz TT et Petit-Réderching TT

Tous ces clubs repartent avec des bons Wack Sport et des bons CD57TT utilisables sur différentes actions de développement (Stages jeunes, Journées Détection CD57, Formation Arbitrage ou Formation Animateur Fédéral)

Les vainqueurs des compétitions par équipes sont :

Champion Elite Départementale Messieurs :	MAIZIERES LES METZ TT
Champion de Départementale 1 Messieurs :	AMNEVILLE TT
Champion de Départementale 2 Messieurs :	PHALSBOURG TT
Champion de Départementale 3 Messieurs :	MONTIGNY LES METZ TT
Vainqueur du Challenge jeunes Cadets :	MANOM JS
Vainqueur du Challenge jeunes Minimes :	TERVILLE-FLORANGE OC TT
Vainqueur du Challenge jeunes Benjamins :	MANOM JS
Vainqueur de la Coupe de Moselle :	THONVILLE TT 1
Finaliste de la Coupe de Moselle :	KNUTANGE-NILVANGE TT 2
½ Finalistes de la Coupe de Moselle :	AMNEVILLE TT 2 et FREYMING ST MAURICE 1
Vainqueur de la Coupe de Mirabelle :	ST JEAN KOURTZERODE 1
Finaliste de la Coupe de Mirabelle :	TERVILLE FLORANGE OCTT 1
½ Finalistes de la Coupe de Mirabelle :	PETIT REDERCHING TT 1 et AMNEVILLE TT 1

Cette cérémonie des récompenses se termine avec la remise du trophée de Sportive de l'année à Pauline CHASSELIN pour sa superbe saison avec Metz TT. Championne de France par équipes pour la troisième fois et Vice-Championne de France en individuelle. Le CD57TT offre à cette occasion, à la joueuse, une aide pour l'inscription à un Pro Tour lors de la saison 2017/2018.

Philippe BORDES profite de ce moment, pour remettre officiellement la photo souvenir du 3^{ème} titre consécutif Championnes de France de Pro A, du club de Metz TT, à Françoise NOMINE.

Allocutions de clôture

Pierre BLANCHARD, Président de la Ligue du Grand-Est de Tennis de Table, remercie Françoise NOMINE de son invitation et souligne le plaisir et l'attachement particulier qu'il a à participer à cette Assemblée Générale. Il félicite l'ensemble des membres du CD pour le travail effectué et plus particulièrement Stéphane LAMIRAND, le responsable associatif, pour son investissement qui est fortement apprécié.

Il revient ensuite sur les changements liés à la nouvelle région Grand-Est et insiste sur la chance que cette réorganisation territoriale peut-être, en permettant à l'ensemble des comités départementaux de profiter de l'expérience de ces voisins. La réforme prochaine du championnat par équipes, doit permettre de fidéliser les compétiteurs qui restent le cœur de notre activité, en offrant à chacun une pratique compétitive en adéquation avec ses attentes. Il insiste sur l'importance également des licences promotionnels et des pratiquants loisirs qu'il ne faut pas délaisser.

Enfin, il rappelle l'importance d'avoir, au sein du territoire, un club comme Metz TT, qui permet à tous les jeunes mosellans de venir découvrir le Haut-Niveau et de comprendre les exigences qui y sont liées.

La Présidente Françoise NOMINE remercie encore les personnes présentes à cette Assemblée Générale et clôt la réunion à 11h45.